

Mariana S. ȚĂRANU*

**QUELQUES MANIERES DE RACOLER DES BESSARABIENS
DANS LE NKVD SOVIETIQUE (1940 - 1941)**

SOME WAYS OF RECRUITING BESSARABIANS FOR THE SOVIET NKVD
(1940-1941)

- Abstract -

From the first days of the occupation, the Soviet spying service sent a large number of informants to Romania charged with bringing back or checking the data regarding the infrastructure, the communications, the dislocation of troops and ammunition deposits. The supplied information were mainly military: the formation of units, the effectives, reorganisations, dislocations, weaponry, retrenchment works, motorised units, artillery, aviation, ammunition and food stores. Of no lesser importance were the data regarding commanders, officers, superior-subordinate relations, lifestyle, vices, social situation, friendships, etc.

One of the points of interest of USSR seemed to be the economic life, production in the most important areas, cars and weaponry importation from Italy and Germany, the number and dislocation of foreign specialists in the national industry, etc.

In the first trimester of 1941, the interest in gathering military information became more intense and more diversified, especially regarding the dislocation of the German troops in Romania, the names of the commanders, the circulation of trains and military convoys, the navigation of war vessels on the Black Sea and the Danube and the organisation of the air-raid defence. The new instructions covered memorising and taking photos of bridges, as well as using only carriages for transport so as to prevent drawing the sentinels' attention.

Key words: information service, recruiting, repatriation, terror, spying, memorising, Bessarabians, questionnaire, routes, roads, informants, infrastructure

**CÂTEVA MODALITĂȚI DE RACOLARE A BASARABENILOR
ÎN NKVD-UL SOVIETIC (1940-1941)**

- Rezumat -

Chiar din primele zile de ocupație, serviciul de spionaj sovietic a trimis în România un număr mare de informatori pentru a aduce sau a verifica date despre infrastructură, comunicații, dislocarea trupelor și a depozitelor de muniții. Informațiile furnizate aveau un

* Docteur en histoire, République de Moldavie.

Danubius, XXX, Suppliment, Galați, 2012, pp. 351-358.

caracter militar: dispozitivul unităților, efectivele, reorganizările, dislocări, armamentul din dotare, lucrări de fortificații, unitățile motorizate, de artilerie, aviație, aerodromuri, depozite de muniții și alimente. Nu mai puțin importante au fost datele despre comandanți, ofițeri, relațiile superiori-subalterni, modul de viață, vicii, situația socială, legături de prietenie etc.

O altă direcție de interes a URSS s-a dovedit a fi viața economică, producțiile în domeniile importante, importul de mașini și armament din Italia și Germania, numărul și dislocarea specialiștilor străini în industria națională etc.

În primul trimestru al anului 1941, interesul pentru culegerea de informații militare s-a intensificat și diversificat, mai ales pentru a afla dislocarea trupelor germane în România, numele comandanților, circulația trenurilor și coloanelor militare, navigația vaselor de război în Marea Neagră și pe Dunăre și organizarea apărării antiaeriene. Noile instrucțiuni au prevăzut și memorarea podurilor, fotografierea acestora și utilizarea pentru transport numai a căruțelor, pentru a nu atrage atenția santinelor.

Cuvinte-cheie: serviciu de informații, racolare, repatriere, teroare, spionaj, memorare, basarabeni, chestionar, drumuri, șosele, informatori, infrastructură.

Signé le 23 août 1939, le pacte entre Hitler et Staline, stipule dans un protocole secret les intérêts des Soviétiques pour annexer des territoires qui ne leur ont jamais appartenus : les Pays Baltes, l'est de la Pologne et l'est de la Roumanie. Le 28 juin 1940, l'Armée Rouge passe le Dniestr et occupe la Bessarabie, le nord de la Bucovine et la région de Herța. Un peu plus tard, le 2 août, ignorant les intérêts de la population autochtone et transgressant la législation internationale et soviétique aussi, une partie du territoire de la Bessarabie – six départements : Bălți, Tighina, Kichinev, Cahul Orhei et Soroca – et six des treize districts de R.A.S.S.M. – Tiraspol, Grigoriopol, Dubăsari, Camenca, Râbnița et Slobozia – sont inclus de force dans l'ensemble des Républiques Soviétiques Socialistes de Moldavie. En même temps, suite au même scénario, les territoires roumains du nord de la Bucovine, la région de Herța, le nord et le sud de la Bessarabie sont inclus dans l'ensemble des Républiques Soviétiques Socialistes de l'Ukraine.

Le régime soviétique d'occupation se maintient par peur et par la terreur dans les territoires roumains annexés de force. Cette tactique est surtout employée en Moldavie dans le territoire situé à l'est du Dniestr, pour lequel les Soviétiques ont toujours témoigné d'un grand intérêt.¹

Dans le but de contrôler tous les aspects politiques, culturels et sociaux, les services secrets d'informations soviétiques élargissent leur influence sur le territoire roumain occupé. Pour cela, en été 1940, le Commissariat du Peuple pour les Affaires Intérieures (NKVD) de l'URSS surveille la province entre le Dniestr et le Prout. Dans la R.A.S.S.M., les autorités locales de la sécurité de l'Etat sont déjà

¹ En 1812, suite à la Paix de Bucarest, le territoire de Bessarabie est annexé à l'Empire russe.

créées en octobre 1924, fonctionnant auprès du Soviet des Commissaires du Peuple, car la Direction du chargé de GPU² de l'Ukraine³ est détachée.

Le 8 août 1940, le NKVD local est créé, sous la direction de Nicolai Sazâkin⁴, suite à l'ordre no. 00961 du NKVD de l'URSS ; son administration s'étend jusqu'au début de la guerre entre les Soviétiques et les Allemands, quand toutes les autorités soviétiques sont évacuées de l'autre côté du Dniestr. Dans son activité, N. Sazâkin est aidé par son adjoint – Iosif Mordoveț⁵, et par S. Goglidze⁶, le fondé de pouvoirs de CC de PC(b) de l'URSS et du Conseil des Commissaires du Peuple pour les territoires roumains annexés⁷.

² Direction de la Politique d'Etat.

³ A partir de 1924, l'expansionnisme soviétique se dirige vers la frontière sur le Dniestr, la démarcation entre la Roumanie et la Russie dans la période de l'entre-deux-guerres. Les services de sécurité de Transnistrie ont la mission d'assurer la sécurité de l'Etat, d'exercer des attributions de police politique et de coordonner les activités d'espionnage et de propagande de l'autre côté du Dniestr pour réaliser la mission pour laquelle on a créé la RASSM : annexer la Bessarabie, soviétiser la Roumanie et contribuer à la soviétisation de l'Europe.

⁴ Sazâkin Nicolai Stepanovici (né en 1910 dans le village de Kolobovka, département de Țarevsk, gubernium d'Astrahan – mort en janvier 1985 à Moscou). Il est le premier *narkom* (commissaire du peuple) du NKVD moldave. En 1927 il achève ses études à l'école secondaire de Leninsk, gubernium de Stalingrad. Il continue ses études aux cours du soir à l'école soviétique du parti et ensuite à l'Institut Populaire « Plehanov » et à l'Institut de Planification de Moscou. En 1935, il obtient le titre de docteur en sciences techniques. En juin 1939, il devient membre du Parti Communiste. Le 7 août 1940, il est nommé à la direction du NKVD sur le territoire roumain annexé, un jour avant sa création. Le 26 février 1941, après la réorganisation du NKVD, quand par son dédoublement, on a créé le NKGB (Le Commissaire du Peuple de la Sécurité de l'Etat), il est nommé à la direction de la nouvelle structure de sécurité de l'Etat, qu'il conduira jusqu'au 18 juillet 1941 (Pavel Moraru, *Serviciile secrete și Basarabia, dicționar 1918-1991 (Les services secrets et la Bessarabie, dictionnaire 1918-1991)*, Editions Militară, Bucarest, 2008, pp. 239-240).

⁵ Mordoveț Iosif Lavrentievici (né en 1899 à Krivoi Rog, Ukraine – mort en 1976 à Kichinev). Il accomplit la « mission gouvernementale d'évacuation de la capitale de Moldavie et il est parmi les derniers qui quittent la ville de Kichinev ». En juillet 1941 il s'enrôle dans l'Armée Rouge et lutte jusqu'à la « délivrance » soviétique du territoire de l'est du Prout. En 1944, de nouveau, il est appelé sur le front pour être nommé commissaire du peuple pour la sécurité de l'état. Pendant la direction de Mordoveț ont eu lieu les événements tragiques des déportations organisés sur des critères sociaux, politiques et religieux (dans les années 1949-1951), les représailles contre les intellectuels, « l'affaire des médecins » de Moldavie (1953) etc. Dans le contexte des critiques apportées au culte de la personnalité de Stalin, Mordoveț est accusé d'avoir ordonné des arrestations et des représailles infondées. En 1955, Mordoveț est obligé de démissionner. (Pavel Moraru, *op. cit.*, pp. 163-164)

⁶ En tant que chef du NKVD – NKGB il coordonne les actions dans les nouveaux territoires annexés. En 1941, suite au commencement de la guerre germano-soviétique, il se retire dans l'URSS. Le 22 novembre 1944, il devient chargé du NKGB-NKVD de l'URSS pour l'Estonie ; ensuite il détient plusieurs fonctions importantes dans les échelons supérieurs des structures de sécurité : adjoint du chef du département « S » du NKVD de l'URSS, département responsable avec la fabrication urgente de l'arme nucléaire ; chef de la Direction IV de MAI de l'URSS ; chef du cycle de disciplines spéciales de l'Ecole de perfectionnement des effectifs de direction du KGB de l'URSS de Moscou etc. Le 20 novembre 1954, lors de la campagne de déstalinisation, il est destitué du KGB pour des faits qui « discréditent le haut niveau de la direction ». En 1957 il est exclu du Parti (Pavel Moraru, *op. cit.*, pp. 239-240).

⁷ Il est nommé dans cette fonction le 7 mai 1941.

Pendant leur première année d'occupation soviétique, les organes du NKVD instaurent le régime de la « dictature du prolétariat » et le renforcent. Un des buts de leur activité est de racoler pour les services secrets soviétiques les gens qui veulent se rapatrier dans la Roumanie par l'intermédiaire de la *Commission de Rapatriement*, et les Bessarabiens qui rentraient de Roumanie après le 28 juin 1940.

Une fois les frontières de l'est de la Roumanie modifiées, le front invisible de la confrontation des services secrets soviétiques avec les services roumains change du Dniestr sur le Prout. Conduits par N. Sazâkin, par la peur et la terreur, le NKVD trouve des milliers de gens qui veulent se rapatrier et les oblige de collaborer avec le régime d'occupation. Conformément à l'accord signé à Odessa⁸, jusqu'au 27 septembre 1940, 13.750 personnes du territoire occupé de la Moldavie de l'Est du Prout réussissent à se rapatrier en Roumanie.

La procédure d'évacuation est assez compliquée et dangereuse : elle est compliquée à cause de l'appareil bureaucratique institué et risquée car, pendant la nuit, personne ne se sent plus en sécurité, le danger d'être arrêté est imminent. Il y a des *Commissions de Rapatriement* à Kichinev et à Cernăuți.

Les gens qui veulent se rapatrier reçoivent un formulaire en russe qu'ils doivent remplir :

- Nom, prénom ;
- Nom du père ;
- Occupation ;
- Qui l'accompagnera au départ ;
- Quels sont les membres de sa famille dans la R.S.S.M. ;
- S'il a des parents en Roumanie, quel est leur état civil, leur occupation et leur adresse ;
- La raison pour laquelle ils veulent être rapatriés en Roumanie.

Après avoir rempli le formulaire, la majorité des signataires sont convoqués dans les offices 21 et 22 de la Mairie de Kichinev⁹, offices aménagés par les fonctionnaires du NKVD. Ici, des milliers de gens sont contraints, intimidés, menacés que leurs demandes ne seront pas approuvées ou qu'ils seront déportés en Sibérie¹⁰ s'ils refusent d'accomplir certaines missions à caractère militaire ; c'est ainsi qu'ils commencent à collaborer avec les services secrets d'informations de

⁸ La Commission d'Odessa a été créée pour régler le problème de l'évacuation de l'administration roumaine de l'est du Prout.

⁹ Archive Nationale de la République de Moldavie (ANRM), Fond 691, Inv. 1, dossier 40, feuille 293.

¹⁰ *Ibidem*, dossier 147, f. 1.

l'URSS. Ils acceptent la proposition du NKVD et espèrent ainsi échapper à l'enfer communiste et sauver leurs familles.

La fortune de ceux qui veulent se rapatrier est confisquée 48 heures après avoir rempli les formulaires, leurs maisons sont nationalisées¹¹ ; ainsi donc, démunis, ils attendent que leur demande soit approuvée. Une fois la demande approuvée, le père de famille a droit à 50 kg de bagages et les autres membres de la famille, à 25 kg chacun¹².

Une fois arrivés à la frontière, beaucoup de ces gens obligés d'accepter la collaboration avec le NKVD soviétique, font des déclarations ; d'autres vont à la police. Il est tout aussi vrai que la majorité des réfugiés sont poursuivis et dévoilés par les services secrets roumains, mais, il y a d'autres qui réussissent à mettre à bonne fin les tâches assignées par le NKVD sur le territoire de la Roumanie.

L'Archive Nationale de la République de Moldavie garde plusieurs centaines de dossiers de ses fonctionnaires qui ont eu le courage de déclarer à la frontière qu'ils avaient été racolés par les services secrets soviétiques et quelles étaient les tâches à accomplir une fois la frontière passée. Les témoignages de Loy Frederic, originaire de la localité de Izvor-Șipotele, département de Rădăuți, rapatrié le 23 septembre 1940, en sont relevantes. Conformément à ses déclarations, sa demande de rapatriement n'est approuvée qu'après avoir accepté de collaborer avec le NKVD soviétique. Arrivé en Roumanie, Loy Frederic réside à Botoșani, sa mission est de s'informer sur le trafic ferroviaire entre les villes de Iași, Piatra-Neamț et Botoșani et de rédiger des rapports sur les troupes et les effectifs militaires de la région. S'il ne se soumet pas aux ordres, il risque d'être exécuté par un commissaire de la Police d'Etat de la Roumanie¹³. Des informations pareilles sur le trafic ferroviaire de Moldavie, sur la destination et la charge des trains se retrouvent dans les déclarations faites, après son recrutement, par Vasile Gh. Ionescu, originaire de la commune de Ciocina, département de Ialomița.¹⁴

Au mois d'août 1940, Ioan Silav, né en 1910 à Bârlad, se rapatrie. Il signe l'engagement de collaborer avec le NKVD et reçoit la somme de 3000 lei. Les informations qu'il doit fournir concernent les troupes motorisées à la frontière du Prout, les travaux de fortification, le nombre d'avions à la frontière, les sièges des divisions et leurs quartiers généraux¹⁵. Plusieurs rapatriés font des déclarations

¹¹ *Ibidem*, dossier 43, f. 4.

¹² Ion Șișcanu, *Uniunea Sovietică – România 1940 (L'Union Soviétique – La Roumanie)*, Editions Arc, Kichinev, 1995, p. 57.

¹³ Archive Nationale de la République de Moldavie (ANRM), Fond 691, Inv. 1, dossier 146, f. 1.

¹⁴ *Ibidem*, dossier 97, ff. 4-5.

¹⁵ *Ibidem*, dossier 116, f. 2.

similaires : Jean Ion Iliescu¹⁶, Mihai Ionescu de la commune de Cociu, département de Tutova¹⁷, Iulian Badaru¹⁸, Gheorghe Lupu¹⁹, Anastasia Zagorschi²⁰ etc.

Ces déclarations démontrent que par le chantage et par la terreur, le NKVD de Kichinev, obligeait les gens qui voulaient se rapatrier de collaborer avec les services secrets soviétiques. Les principales informations dont ils avaient besoin avaient un caractère militaire prononcé :

- emplacement et état des voies ferrées des villes principales ;
- composante et nombre de troupes militaires ;
- informations sur la base navale ;
- état des travaux de fortifications ;
- nombre d'avions aux frontières ;
- emplacement des dépôts alimentaires et de munitions.

C'est là un argument supplémentaire que l'URSS voulait déclencher une guerre offensive contre la Roumanie. Une autre catégorie de citoyens recrutés par le NKVD sont les Bessarabiens, militaires ou fonctionnaires qui, résidants en Roumanie, renoncent à leur emploi et rentrent en Bessarabie ; peu de temps après, ils sont obligés par les Soviétiques de revenir en Roumanie légalement ou non ; certains doivent traverser clandestinement le Prout et fournir des informations en faveur de l'URSS. Toujours en vue du recrutement, les autochtones rentrés de Roumanie tout de suite après le 28 juin sont attentivement surveillés et on les empêche de trouver un emploi.

A ceux qui reviennent dans leurs villes natales, les autorités soviétiques leur accordent le droit de reprendre leur ancien domicile, mais seulement après avoir fourni des informations sur le spécifique économique et militaire de la région d'où ils venaient. Ils ont aussi le droit de visiter toutes les localités de la Bessarabie et de la Bucovine, mais il leur est interdit d'aller en Transnistrie ou de traverser le Dniestr²¹. Le niveau de vie en Roumanie et en Bessarabie est plus élevé que celui de Transnistrie ; l'administration soviétique évite ainsi que les gens aient la possibilité de constater « le paradis » soviétique qui s'y est instauré par la force des armes. Les représentants des services secrets leur font chaque jour des propositions tentantes de collaborer. S'ils refusent plusieurs fois, ils sont arrêtés et obligés finalement d'accepter de coopérer.

¹⁶ *Ibidem*, dossier 96.

¹⁷ *Ibidem*, dossier 98.

¹⁸ *Ibidem*, dossier 132.

¹⁹ *Ibidem*, dossier 40, f. 293.

²⁰ *Ibidem*, dossier 141.

²¹ *Ibidem*, dossier 69, f. 40.

La collaboration signifie accepter de vivre quelque temps en Roumanie, loin de leurs familles et d'obtenir des informations à caractère militaire et politique. Ensuite, ils sont obligés de rentrer car la famille était le garant de leur retour. Plusieurs dossiers confirment cet algorithme. Au moment où la région située à l'est du Prout était occupé, Andrei Turcuman fait son service militaire dans le régiment *Șase Vânători*. De retour à la maison, il souhaite travailler en chemin de fer dans la ville de Bălți. Sa demande n'est pas prise en considération et, sous différents prétextes, son emploi lui est constamment ajourné. Quelques mois plus tard, il est arrêté par les organes du NKVD qui lui proposent de travailler en faveur des Soviétiques. Le 5 décembre 1940 il reçoit la somme de 9.000 lei et on lui demande d'obtenir des informations sur l'emplacement des unités militaires, les noms de leurs commandants, les ponts minés, l'emplacement des aérodromes et les travaux de fortification des localités de Ungheni, Dorohoi, Botoșani, Pașcani et Iași. Il doit rentrer dans la nuit de 25 vers le 26 ou le 26 vers le 27 octobre²².

Voilà une autre méthode de recrutement est d'action : celui qui doit effectuer une mission de l'autre côté du Prout, a l'obligation d'organiser une équipe qui l'accompagne et qui, après quelque temps, est obligée de revenir en Bessarabie. L'« opération » n'est considérée réussie que si tous les membres de l'équipe sont de retour ; la famille de celui qui ne rentrait plus était arrêtée. Conformément aux témoignages de Gheorghe Burjakovski, ancien préteur de Burdujeni, département de Soroaca, nous apprenons qu'il est recruté par un quelconque Demetrie Nicolaevici Rohman, membre du NKVD. Il est obligé de signer un engagement et on lui donne le nom conspiratif de Georgescu. Il a l'obligation de recruter sept autres personnes pour le service d'espionnage. Burjakovski reçoit la somme de 8.000 lei et, avec son équipe, il ramasse des informations sur les voies des bateaux commerciaux et militaires sur le Danube. Ils rentrent tous au moment où ils accomplissent leur mission²³. Malgré le fait que les méthodes d'espionnage se diversifient, pendant toute la période d'occupation (1940-1941), le NKVD soviétique continue à recruter des gens qui fournissent des informations à caractère militaire.

Plusieurs dossiers témoignent du fait que les gens originaires des départements de Hotin et Herța, obligés de collaborer avec les services secrets soviétiques, une fois dévoilés par les autorités roumaines, sont obligés d'accepter les propositions des organes militaires ou de police de Roumanie et, une fois rentrés, de ramasser, cette fois-ci, les informations utiles à l'Etat roumain.

Pour conclure, dès les premiers jours d'occupation, un des buts du NKVD soviétique a été de racoler des Roumains dans les services de sécurité soviétique. Par crainte et par la terreur, les gens racolés étaient obligés de passer le Prout pour pouvoir fournir des informations militaires, sociales et économiques de Roumanie.

²² *Ibidem*, dossier 118, ff. 1-2.

²³ *Ibidem*, dossier 86, ff. 15-51 verso.

